

**DOMAINE « AMENAGEMENT RURAL - HYDRAULIQUE - RIVIERES »**

**FICHE : AIDE A L'IRRIGATION**

**OBJET**

Développer une politique départementale affirmée en matière d'irrigation.

**OUVRAGES OU OPERATIONS SUBVENTIONNABLES**

Mise à l'irrigation et modernisation des équipements sur des secteurs départementaux stratégiques pour ce qui concerne le maintien et le développement de l'agriculture.

Secteurs : Terrasse du Ventoux, Ouvèze Ventoux, Piolenc-Uchaux, Côteaux de la Nesque, Isle sur la Sorgue, Lagnes, Saumane de Vaucluse, Monteux, Plan Oriental.

**BENEFICIAIRES**

- ASA du Canal de Carpentras
- ASA Canal St Julien (plan Oriental),
- ASA Ouvèze Ventoux,
- ASA du Canal de l'Isle.

**MODALITE ET CONDITIONS D'ATTRIBUTION**

- Taux : 30 % maximum du montant H.T. des investissements
- Autofinancement minimum : 20 %

**DOSSIER A PRODUIRE**

Dossier type.

**SERVICE INSTRUCTEUR**

Direction des Grands Projets Routiers - Service Etudes et Hydraulique

 04.90.16.15.98

Direction du Développement et des Solidarités Territoriales  
Service Aménagement de l'Espace, Agriculture, Environnement

 04.32.40.79.05